

Plan de gestion et de préventions des déchets alimentaires

Eléments essentiels du plan de prévention des déchets alimentaires :

	2024 Montant	Unité	Qualificatif
Quantité de déchets alimentaires (subdivision en déchets alimentaires évitables et déchets alimentaires non évitables)	4 689 531,00	kg	Evitable
Pourcentage de la surface totale destinée à la vente des denrées alimentaires	46,40	%	
Quantités respectives de denrées alimentaires transmis à des fins de l'alimentation humaine, de l'alimentation animale ou de transformation en produits non alimentaires	138 278 488,00	kg	
Estimation de la quantité de déchets alimentaires évacuées par la collecte des déchets résiduels	2 334 420,00	kg	
Estimation de la quantité de déchets alimentaires évacuées par la collecte des biodéchets	290 910,00	kg	
Description de la méthodologie et des mesures prises pour diminuer les déchets alimentaires	Voir ci-dessous		

Définition Cactus

Déchets Evitables

L'Etat Luxembourgeois définit les déchets alimentaires évitables comme suit: "les déchets alimentaires évitables constitués de restes alimentaires, des aliments en vrac comme le pain, les pâtes, les légumes, les fruits, les saucisses, les produits à base de viande et des aliments emballés." Etant donnée que le terme de déchets évitables n'est pas défini par une catégorisation de produits avancées tels que le code douane intrastat ou HS/CN ou autre, le groupe Cactus interprète comme déchet évitable tout déchet qui aurait pu être consommé par un individu.

Ainsi, tout aliment non vendu et ainsi sorti de la vente par les différents points de vente Cactus est considéré comme déchet évitable.

Déchets Non-évitable

Comme le terme de déchets évitables n'est pas défini dans le communiqué de l'Etat ni dans la loi même, le groupe Cactus interprète comme déchet évitable tout déchet qui n'aurait dans aucun cas pu être consommé par un individu.

Par conséquent, et dans la mesure où Cactus n'offre que des produits alimentaires sur la surface destinée à la vente des denrées alimentaires, aucun produit alimentaire ne peut à aucun moment être considéré comme déchet non évitable.

Prévention, sensibilisation, réaction

Cactus est en train de revoir sa stratégie de gestion des déchets et sur base des actions déjà en cours, va améliorer sa stratégie et sa structure afin de créer des actions par type de déchets.

Initiatives réalisées contre le gaspillage alimentaire

1. Gestion des commandes optimisée par des logiciels Cactus

Basé sur une quantité importantes sur 7 jours de données comme par exemple des anciennes commandes ou des quantités vendues, ce programme permet d'optimiser les quantités commandées afin de limiter les déchets alimentaires. Et ceci pour chaque point de vente. Il nous est cependant actuellement impossible d'attribuer un chiffre à l'impact de cet outil.

2. Campagne de sensibilisation « Love Food / Stop Waste » (2015)

Lancée dès 2015, cette campagne marque un engagement fort du groupe pour sensibiliser clients et équipes à la réduction des déchets alimentaires.

Voir link: <https://www.cactus.lu/fr/mat-haerz-dobai/acte-ndeg95>

3. Étiquette « Eat Me Today » (depuis 2019)

Les produits proches de leur date limite sont désormais signalés par un cœur vert et proposés à -20 % à -30 %, incitant les clients à ne pas gaspiller et consommer les aliments rapidement.

Voir link : <https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg141>

Quantité de produits démarqués (estimation)	535280,00	Q
Poids des produits démarqués (estimation)	285622,00	kg
	285,622	T

4. Redistribution des invendus aux collaborateurs

Dans les cantines internes, les produits encore consommables mais non vendables aux clients sont offerts aux salariés, réduisant ainsi le gaspillage.

Quantité de produits redistribués (estimation)	256656,00	Q
Poids des produits redistribués (estimation)	78070,00	kg
	78,07	T

5. Ecobox doggybags réutilisables (depuis 2018)

Les restaurants Cactus proposent un service de contenants réemployables pour emporter les restes : au départ une consigne de 5 €, boîte lavable, dépôt récupéré au prochain repas.

Voir link : <https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg119>

nombre d'ecobox

499

6. Biométhanisation à Flaxweiler

Les déchets organiques non distribuables, tels que viandes et poissons, sont acheminés vers une installation de biométhanisation pour produire de l'énergie verte.

Voir link : <https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg66>

Poids des produits biométhanisé (estimation)	290910,00	kg
	290,91	T

7. Don des invendus aux associations

Cactus collabore avec des épiceries sociales (La Spëndchen est un groupe à part entière, une association luxembourgeoise qui a été co-fondée par la Croix-Rouge luxembourgeoise, anciennement Caritas Luxembourg et le Cent Buttek) et restaurants sociaux, permettant de réutiliser des produits encore consommables.

Voir link : <https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg62>

Quantité de produits redistribués (estimation)	342597,00	Q
Poids des produits redistribués (estimation)	132831,00	kg
	132,831	T

8. Emballages durables pour fruits et légumes

En 2019, Cactus ensemble avec la coopérative des agriculteurs biologiques locaux change l'emballage d'une grande partie des fruits et légumes biologiques: en échangeant les barquettes en plastique par des alternatives en carton, voire en réduisant au stricte minimum les emballages nécessaire au transport et à la protection de ces aliments frais et plus ou moins sensibles.

Cette décision a substantiellement réduit l'usage de plastique tout en rendant la commercialisation de fruits et légumes biologiques plus cohérente.

Voir link : <https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg138>

9. Donation au Parc Merveilleux de Bettembourg

Nous réalisons de manière régulière des dons de fruits et légumes au Parc Merveilleux de Bettembourg. Il nous est actuellement impossible d'estimer la quantité en kilos de fruits et légumes délivrés. Cactus travaille sur un nouveau système de documentation des dons de nourritures.

Voir link : <https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg77>

<https://www.cactus.lu/fr/acte-ndeg108>